

## Bureau de la métropole du 30 mars 2018

### COMPTE RENDU

Date de convocation  
16 mars 2018

Conseillers en exercice  
43

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 30 mars 2018 à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE, Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M D. CAP, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT, Vice-Président-e-s.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, M. B. RIOUAL, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, Conseiller-e-s.

Mme I. MELSCOET, Conseillère déléguée.

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. P. OGOR, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Vice-Président-e-s.

M. R. HERVE, Mme M-A. RIOT, Conseiller-e-s.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

**A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**

**DEVELOPPEMENT**

- Stratégie et prospective

**B 2018-03-046**

**- ADEUPa - Approbation de la convention cadre pluriannuelle 2018-2020 de partenariat avec Brest métropole – ADEUPa Brest-Bretagne, et attribution de la subvention 2018**

*Dans le cadre du partenariat avec l'ADEUPa, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention-cadre pluriannuelle 2018-2020, d'autoriser le Président ou son représentant à le signer et de verser une subvention de 1 610 175 euros pour l'année 2018.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ  
M. François  
CUILLANDRE ne  
prend pas part au vote**

- Développement Economique

**B 2018-03-047**

**- PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) - Réponse à l'appel à projets 2018 du Fonds Social Européen -PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)**

*Brest métropole souhaite déposer un dossier de demande de subventions auprès du Fonds Social Européen pour l'année 2018 afin de financer la prise en charge des salaires et charges de trois de ses agents en mission auprès du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter, dans le cadre de l'appel à projets initié par le PLIE, les subventions au titre du Fonds Social Européen et à signer les conventions à venir relatives aux financements de cette opération.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-048**

**- Sea Tech Week 2018 : approbation du budget prévisionnel**

*Brest métropole organise du 8 au 12 octobre 2018 la 11ème édition de la Sea Tech Week, semaine internationale des sciences et technologies de la mer. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le budget détaillé en hors taxe et TTC.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Economie Emploi

**B 2018-03-049**

**- Concours « Je filme le métier qui me plaît » - Approbation du projet de convention de mécénat entre Brest métropole et la Fondation du Crédit Agricole du Finistère pour l'organisation du concours « Je filme le métier qui me plaît »**

*Brest métropole est partenaire du concours national « Je filme le métier qui me plaît », concours pédagogique de reportages vidéos sur les métiers. La collectivité en assure la promotion et organise une cérémonie territoriale de remise des prix pour les candidats du Pays de Brest. Pour la saison 2017 / 2018, la Fondation du Crédit Agricole du Finistère souhaite être mécène de l'évènement et fait une promesse de don de 5 000 €. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de mécénat avec la Fondation du Crédit Agricole du Finistère pour l'organisation du concours « Je filme le métier qui me plaît », d'autoriser le Président ou son représentant à le signer ainsi que tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositions.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-050**

**- Initiative Pays de Brest - Approbation d'un projet de convention avec l'association 'Initiative Pays de Brest' - Attribution d'une subvention 2018.**

*La plateforme Initiative locale a pour objet de soutenir et d'accompagner la création-reprise d'entreprises en accordant des prêts d'honneur (0 % et sans garantie) à des porteurs de projet. Grâce à cet effet levier auprès des banques, près d'une vingtaine de créations-reprises d'entreprises pourront aboutir en 2018 sur le territoire de Brest métropole. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention ci-joint avec l'association « Initiative Pays de Brest », d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer et d'attribuer une subvention de fonctionnement de 29 200 € pour 2018.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-051**

**- Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays de Brest - Approbation d'un projet de convention annuelle entre Brest métropole et le Groupement d'Intérêt Public « Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays de Brest ». Subvention de fonctionnement 2018**

*La Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) du Pays de Brest a pour mission d'animer, d'impulser et de coordonner des actions en faveur des publics et des entreprises. N'accueillant pas le public, la MEFP joue un rôle d'ensemblier pour fédérer les acteurs, expérimenter et initier des actions en complémentarité de celles déployées par les partenaires. Pour 2018, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'attribuer au GIP une subvention de fonctionnement de 45 000 euros, d'approuver les termes de la convention annuelle et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ  
Mme Isabelle  
MONTANARI ne  
prend pas part au vote**

B 2018-03-052

**- ADESS - Approbation du projet d'avenant à la convention d'objectifs 2017-2018 signée entre Brest métropole et l'Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ADESS) du Pays de Brest. Subvention de fonctionnement 2018**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant 1 entre Brest métropole et l'ADESS du Pays de Brest, d'autoriser l'attribution d'une subvention et la signature par le Président ou son représentant de l'avenant précité.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Mission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

B 2018-03-053

**- Azimut - Approbation d'un projet de convention de partenariat entre Brest métropole et l'association Azimut pour l'année 2018.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention annuelle de partenariat avec l'association Azimut, organisatrice du salon, pour l'année 2018 et d'approuver le versement d'une subvention de 26 000 €.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Tourisme

B 2018-03-054

**- Office de Tourisme - Approbation d'un projet de convention d'objectifs entre Brest métropole et l'Office de Tourisme pour l'année 2018**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les termes de la convention d'objectifs 2018 entre Brest métropole et l'Office de tourisme de Brest métropole accompagnée de son annexe financière qui prévoit une participation financière de Brest métropole de 885 000 euros, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer puis à verser la participation de Brest métropole à l'Office de tourisme.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Relations Internationales

B 2018-03-055

**- Ville jumelle de Kiel (Allemagne) - Approbation d'un projet de convention cadre 2018-2020 entre Brest métropole, la Ville de Brest et la Ville jumelle de Kiel (Allemagne), relative à l'échange d'agent-e-s.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention cadre de stage 2018-2020, relative à l'échange d'agent-e-s, entre Brest métropole, la Ville de Brest et la ville jumelle de Kiel en Allemagne et d'autoriser le président, ou son représentant, à la signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-056**

**- Ville jumelle de Yokosuka (Japon) - Approbation d'un projet de convention cadre 2018-2020 entre Brest métropole, la Ville de Brest et la ville jumelle de Yokosuka (Japon), relative à l'échange d'agent-e-s.**

*Il est proposé au Bureau de métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention cadre 2018-2020, relative à l'échange d'agent-e-s, entre Brest métropole, la Ville de Brest et la Ville de Yokosuka au Japon et d'autoriser le président, ou son représentant, à la signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

## **FINANCES**

### - Commande publique

**B 2018-03-057**

**- Constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, Nantes métropole, métropole Rouen Normandie, Toulouse métropole et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) pour la conception, l'animation et la capitalisation de la Fabrique Prospective des coopérations territoriales.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, Nantes métropole, la métropole Rouen Normandie, Toulouse métropole et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) pour la conception, l'animation et la capitalisation de la Fabrique Prospective des coopérations territoriales et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-058**

**- Convention de groupement de commandes relative à l'achat de fournitures et de services dans le domaine de l'informatique et des télécommunications entre Brest métropole, la Ville de Brest, la Ville de Bohars, la Ville de Gouesnou, la Ville de Guilers, la Ville du Relecq-Kerhuon, le CCAS de Brest et Eau du Ponant Société Publique Locale : Modification des modalités d'exécution des prestations de services de téléphonie et de réseaux de transmission de données.**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

*Afin de rationaliser les achats de de fournitures et de services dans le domaine de l'informatique et des télécommunications, un groupement de commandes a été mis en place entre Brest métropole, la Ville de Brest, la Ville de Bohars, la Ville de Gouesnou, la Ville de Guilers, la Ville du Relecq-Kerhuon, le CCAS de Brest et Eau du Ponant Société Publique Locale . L'exécution de l'ensemble des prestations de services de téléphonie et abonnement par le coordonnateur pour tous les membres du groupement n'étant plus adaptée, il convient de conclure une nouvelle convention se substituant à la convention initiale. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la nouvelle convention et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.*

**B 2018-03-059**

**- Convention de groupement de commandes relative à l'achat d'électricité : Adhésion de la Ville de Gouesnou et de la Ville du Relecq-Kerhuon.**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

*Afin de rationaliser les achats d'électricité, Brest métropole et la ville de Brest ont mis en place un groupement de commandes. Ayant des besoins similaires, les villes de Gouesnou et du Relecq-Kerhuon souhaitent adhérer à ce groupement de commandes. Pour ce faire, il convient de conclure une nouvelle convention se substituant à la convention initiale. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la nouvelle convention et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.*

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **- Ressources Humaines**

**B 2018-03-060**

**- Règlement intérieur des services - Ajout d'un document de référence en annexe**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un document de référence en annexe au règlement intérieur des services visant à organiser, en période de conflit, les services rendus par la direction Educations.*

- Patrimoine

- B 2018-03-061**                    **- Demandes d'autorisations d'urbanisme**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer au nom de Brest métropole, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments métropolitains.*
- ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**SERVICES A LA POPULATION**

- B 2018-03-062**                    **- Centre de Médecine du Sport : demandes de subventions.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions au titre de l'activité du Centre de Médecine du Sport de Brest métropole auprès de tout organisme susceptible d'apporter une aide financière.*
- ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-03-063**                    **- Centre de Médecine du Sport : approbation de projets de conventions de partenariat entre Brest métropole et diverses structures pour le suivi médical de sportifs de haut niveau.**  
*Il est proposé au bureau de métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver des projets de convention de partenariat entre Brest métropole et diverses structures pour le suivi médical de sportifs de haut niveau et d'autoriser le président, ou son représentant à le signer.*
- ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-03-064**                    **- Centres nautiques de Brest métropole : demandes de subventions pour l'acquisition de matériels nautiques.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions correspondant à l'acquisition de matériels nautiques pour la flottille du pool nautique de Brest métropole auprès de tout organisme susceptible d'apporter une aide financière.*
- ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Nautisme

- B 2018-03-065**                    **- Course Croisière de l'EDHEC - 50ème édition: Approbation d'un projet de convention de partenariat entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association Course Croisière EDHEC.**  
*Il est proposé au Bureau de métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions d'un projet de convention portant attribution de subventions, entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association course croisière Edhec, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*
- ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Equipements d'Agglomération

- B 2018-03-066** - **Musée des beaux-arts : Abonnement, pour l'année 2018, de Brest métropole à l'association 'Kidiklik'.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la demande d'abonnement, pour l'année 2018, de Brest métropole auprès de l'association 'Kidiklik' et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à sa mise en oeuvre.* **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-03-067** - **Musée des beaux-arts : Abonnement, pour l'année 2018, de Brest métropole à l'association 'Récréatiloups'.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la demande d'abonnement, pour l'année 2018, de Brest métropole auprès de l'association « Récréatiloups » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents* **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-03-068** - **Musée des beaux-arts : Adhésion de Brest métropole au comité national français de l'International Council Of Museums (ICOM) pour l'année 2018.**  
*Il est proposé, au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole au comité national français de l'International Council Of Museums (ICOM) pour l'année 2018 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à sa mise en oeuvre.* **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-03-069** - **Association 'Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas' : approbation d'un projet d'avenant financier pour l'année 2018 entre Brest métropole et l'association 'Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas'.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier portant attribution de subvention pour l'année 2018 entre Brest métropole et l'association « Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.* **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- Ecologie urbaine

- B 2018-03-070** - **Projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement de Brest métropole. Consultation du public.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président à mettre à la disposition du public le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement dans les conditions définies par la réglementation.* **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**



**B 2018-03-071**

**- HESPUL - Approbation d'un projet de convention d'objectifs avec HESPUL, association pour le développement des énergies renouvelables pour 2018-2020.**

*Dans le cadre du développement de l'énergie solaire sur le territoire de Brest métropole, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention avec HESPUL et Sotraval SPL et SEM, le versement d'une subvention de 6 000€ et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-072**

**- Ener'gence - Approbation d'un projet d'avenant 2 à la convention d'objectifs avec Ener'gence, association locale pour la maîtrise de l'énergie, pour 2018.**

*Compte tenu de l'intérêt que présentent les missions d'Ener'gence pour la maîtrise de l'énergie sur le territoire de Brest métropole, une convention de trois ans a été signée, sur la période 2016-2018, pour soutenir les actions de cette association. Afin de permettre la mise en œuvre de l'aide pour l'année 2018, un projet d'avenant a été établi. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions du projet d'avenant 2, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**  
**M. Alain MASSON ne  
prend pas part au vote**

**B 2018-03-073**

**- Certificats d'économies d'énergie - Approbation des modalités de valorisation des certificats.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les modalités de valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), d'autoriser le Président ou son représentant à signer toute convention de valorisation des CEE avec des partenaires intéressés ainsi que tout document permettant la mise en œuvre de cette valorisation.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Espaces verts

**B 2018-03-074**

**- Conservatoire Botanique National de Brest - Approbation du plan de financement prévisionnel et demandes de subvention auprès de l'Etat, de la Région Bretagne et du Conseil Départemental du Finistère pour la restructuration du Conservatoire Botanique National de Brest**

*Les installations administratives, scientifiques et techniques du syndicat mixte du Conservatoire Botanique National de Brest, situé dans le Vallon du Stang Alar, sont devenues obsolètes, ne lui permettant plus d'assurer ses missions relatives à la connaissance, la conservation et la valorisation du patrimoine végétal, et ne sont plus en corrélation avec le développement de ces dernières au niveau national et international. La métropole, propriétaire du foncier et des locaux, porte le projet de restructuration de ces installations il est donc proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les demandes de subvention auprès de tout organisme susceptible d'y répondre favorablement.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**  
**M. Eric GUELLEC ne  
prend pas part au vote**

**URBANISME**

- Déplacements

**B 2018-03-075**

**- Covoiturage plus - Approbation d'un projet d'avenant financier n°1 à la convention entre Brest métropole et l'association Covoiturage plus.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier n°1 à la convention de partenariat avec l'association Covoiturage plus dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions mobilité durable intégré au contrat d'objectifs Territorial Energie Climat de l'ADEME, d'attribuer une subvention de 20 000 euros au titre de l'année 2018 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-076**

**- Brest à pied et à vélo - Approbation du projet de convention cadre d'objectifs 2018-2020 entre Brest métropole et l'association Brest à pied et à vélo et des interventions de l'association dans le cadre du Plan d'Action de mobilité durable pour l'année 2018.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Brest à pied et à vélo et d'accorder pour l'année 2018 d'une part, une subvention de 26 000 € et d'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions mobilité durable, intégrer au contrat d'objectifs Territorial Energie Climat de l'ADEME, une subvention complémentaire de 30 000 euros.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Habitat

**B 2018-03-077**

**- Tinergie : rénovation énergétique des copropriétés – Attribution de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux dans le cadre des financements du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain.**

*Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux de copropriétés accompagnés par la plateforme de rénovation énergétique Tinergie annexées à la présente délibération.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-03-078** - **Tinergie : rénovation énergétique des copropriétés – attribution de subventions concernant les audits énergétiques simples dans le cadre du dispositif Tinergie copropriétés.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Dans le cadre du dispositif Tinergie copropriétés, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions concernant les audits énergétiques simples annexées à la présente délibération.*
- B 2018-03-079** - **Tinergie – rénovation énergétique de l'habitat individuel : attribution de subventions aux particuliers.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux particuliers pour la rénovation de leur maison individuelle.*
- B 2018-03-080** - **Tinergie – Approbation d'un projet de convention de partenariat avec le Crédit Agricole pour l'amélioration du financement de la rénovation énergétique de l'habitat** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de partenariat avec le Crédit Agricole du Finistère visant à optimiser le financement des opérations de rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire de la métropole et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*
- B 2018-03-081** - **Tinergie – rénovation énergétique de l'habitat individuel : Actualisation du système d'aides financières aux particuliers.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la proposition d'actualisation du système d'aides financières aux particuliers pour la rénovation de leur maison individuelle.*
- B 2018-03-082** - **FSL - Approbation du budget prévisionnel 2018 du Fonds de Solidarités de Brest métropole et des modalités de versement de la participation de Brest métropole au Fonds du FSL mutualisé.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) a été transféré par le Département du Finistère à Brest métropole pour son territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le budget prévisionnel 2018 du FSL et les modalités de versement de la contribution de Brest métropole au Fonds mutualisé du FSL de la métropole.*

- B 2018-03-083** - **Approbation du règlement intérieur du Fonds de Solidarité pour le logement de Brest métropole.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de règlement intérieur du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*
- B 2018-03-084** - **Approbation d'un projet de convention triennale pour la période 2018-2020 avec le CCAS de la Ville de Brest, relative au volet Accompagnement Social Lié au Logement du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention pour la période 2018-2020 avec le CCAS de la Ville de Brest relative au volet d'Accompagnement Social Lié au Logement du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.*
- B 2018-03-085** - **Approbation d'un projet de convention triennale d'objectifs 2018-2020 entre Brest métropole et le CCAS de la Ville de Brest, relative à l'aide à la gestion locative du Fonds de Solidarité pour le Logement.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention triennale d'objectifs pour la période 2018-2020 entre Brest métropole et le CCAS de la Ville de Brest relative à l'aide à la gestion locative du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.*
- B 2018-03-086** - **Approbation d'un projet de convention triennale pour la période 2018-2020 avec l'Association COALLIA relative au volet Accompagnement Social Lié au Logement du Fonds de Solidarité pour le Logement.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention triennale pour la période 2018-2020 avec l'Association COALLIA, relative à l'Accompagnement Social Lié au Logement du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et d'autoriser le Président ou son représentant la signer.*
- B 2018-03-087** - **FSL - Solidarité Energie - Approbation d'un projet de convention de partenariat pour la gestion du dispositif 'Solidarité énergie' du Fonds de Solidarité pour le logement entre ENGIE et Brest métropole pour l'année 2018.**  
*: Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de partenariat relative au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), entre ENGIE et Brest métropole pour l'année 2018 et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-088**

**- FSL Don Bosco - Service Emergence - Approbation d'un projet de convention triennale pour la période 2018-2020 avec l'Association DON BOSCO - Service EMERGENCE, relative au volet Accompagnement Social Lié au Logement du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention triennale pour la période 2018-2020 avec l'Association DON BOSCO - Service EMERGENCE, relative à l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-089**

**- FSL - 'Animation et Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne' - Approbation d'un projet de convention triennale d'objectifs 2018-2020 entre Brest métropole et le Service GP29 de l'Association 'Animation et Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne' relative à l'aide à la gestion locative du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention triennale d'objectifs pour les années 2018-2020 entre Brest métropole et le Service GP29 de l'Association « Animation et Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne » relative à l'aide à la gestion locative du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et d'autoriser le président ou son représentant à la signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-090**

**- FSL - AGEHB-GP29 - Approbation d'un projet de convention triennale pour la période 2018-2020 avec l'Association Animation et Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne (AGEHB-GP29) relative au volet Accompagnement Social Lié au Logement du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention pour la période 2018-2020 avec l'Association Animation et Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne (AGEHB-GP29) relative à l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et d'autoriser le président ou son représentant à la signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2018-03-091**

**- ADIL - Approbation d'un projet de convention 2018-2020 entre Brest métropole et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Finistère. Versement d'une subvention.**

*Brest métropole apporte chaque année depuis 1991 une contribution financière à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Finistère. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un nouveau projet de convention entre Brest métropole et l'ADIL du Finistère pour la période 2018-2020, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-03-092** - **Fonds d'Intervention pour l'Habitat – Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les décisions d'attribution de subventions au titre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat pour un montant de 37 856.81 €.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-03-093** - **Opérations de coloration de façades. Attributions de subventions à des particuliers.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions des subventions au titre des dispositifs d'aides aux opérations de coloration des façades.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Affaires Foncières*
- B 2018-03-094** - **Guilers- Route de Bohars : approbation de l'acquisition par Brest métropole d'une portion de terrain d'environ 100 m<sup>2</sup> issue de la parcelle A 2597, appartenant à Lamotte 29 en vue de son classement dans le domaine public.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une portion de terrain d'environ 100 m<sup>2</sup> issue de la parcelle A 2597, située route de Bohars à Guilers et appartenant à Lamotte 29 en vue de son classement dans le domaine public.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-03-095** - **Gouesnou- Approbation de l'acquisition de la parcelle AB 292 appartenant à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, située place des Fusillés (ilot mairie).**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de la parcelle AB 292 d'une surface de 527 m<sup>2</sup> située place des Fusillés à Gouesnou (ilot mairie) et appartenant à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-03-096** - **Plouzané- Zone artisanale de Mescouezel - extension sud - Approbation de la cession des parcelles de terrain cadastrées AY 176, AY 177 et AY 178 (lots n°3, 4 et 5), d'une surface totale de 2767 m<sup>2</sup>, au profit de la société Sevel services, en vue d'y installer une activité de chauffagiste.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession de parcelles de terrain de 2767 m<sup>2</sup> cadastrées AY 176, AY 177 et AY 178 (lots n°3, 4 et 5), situées zone artisanale de Mescouezel – extension sud à Plouzané, à la société Sevel services ou toute personne morale pouvant s'y substituer.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- B 2018-03-097** - **Plouzané - Zone artisanale de Mescouezel - extension sud - Approbation de la cession d'une parcelle de terrain de 2783 m<sup>2</sup> cadastrée AY 183 (lot n°10) au profit de Monsieur Guillaume Moal en vue de l'extension de son activité d'artisan couvreur.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une parcelle de terrain de 2783 m<sup>2</sup> cadastrée AY 183 (lot n°10) et située zone artisanale de Mescouezel – extension sud à Plouzané à Monsieur Guillaume Moal ou toute autre personne morale pouvant s'y substituer.*
- B 2018-03-098** - **Guipavas- Approbation de l'acquisition des parcelles F 58, 75, 76, 369, 372p et BD 333 appartenant à FIMA, situées au Rody.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles F 58, 75, 76, 369, 372p et BD 333 d'une surface d'environ 56 787 m<sup>2</sup> et situées au Rody à Guipavas appartenant à FIMA.*
- B 2018-03-099** - **Guipavas - lieudit Botspern- Désaffectation et déclassement d'une partie de l'espace vert bordant la rue de Kerlaurent destinée à être cédée à la société Trécobat pour une surface d'environ 1337 m<sup>2</sup>.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une partie de l'espace vert bordant la rue de Kerlaurent à Guipavas, pour une surface d'environ 1337 m<sup>2</sup>, en vue de la céder à la société Trécobat.*
- B 2018-03-100** - **Guipavas- Lieudit Botspern : cession d'une portion de terrain appartenant à Brest métropole pour une superficie d'environ 1337 m<sup>2</sup> à la société Trécobat.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession à la société Trécobat d'une portion de terrain d'environ 1337 m<sup>2</sup>, appartenant à Brest métropole, et située au lieudit Botspern à Guipavas.*
- B 2018-03-101** - **Brest-Kérourien-rues Amiral de Gueydon, Père Ricard et Amiral d'Estaing - approbation, dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur urbain, de la constitution de servitudes d'aqueduc sur les parcelles CZ n° 77, 83, 109 et 247**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver, dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur urbain, la constitution de servitudes d'aqueduc au bénéfice de Brest métropole sur les parcelles CZ 77, 83, 109 et 247 situées rues Amiral de Gueydon, Père Ricard et Amiral d'Estaing à Brest.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**RETIRE**

**RETIRE**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-03-102**                    - **Brest- Valy-Hir- rue Pierre Mac Orlan, rue des Frères de Goncourt : approbation dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur urbain, de la constitution de servitudes d'aqueduc sur les parcelles CY n°368, 373, 374, 375 et 378 ainsi que CY n°383 et 391**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver, dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur urbain, la constitution de servitudes d'aqueduc au bénéfice de Brest métropole sur les parcelles CY 368, 373, 374, 375 et 378 situées rue Mac Orlan et CY 383 et 391 situées rue des Frères de Goncourt à Brest.*
- B 2018-03-103**                    - **Brest - Boulevard de Plymouth - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une parcelle cadastrée DH 499, en vue d'une cession.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et prononcer le déclassement du domaine public d'une parcelle cadastrée DH 499 de 390 m<sup>2</sup> située boulevard de Plymouth à Brest, en vue d'une cession.*
- B 2018-03-104**                    - **Brest - Boulevard de Plymouth - Cession d'une parcelle cadastrée DH 499 à Monsieur Claude Le Monnier**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une parcelle cadastrée DH 499 et située boulevard de Plymouth à Brest, au profit de Monsieur Claude Le Monnier.*
- B 2018-03-105**                    - **Brest - Carrefour de Coat Tan - Autorisation donnée à IN SITE, ou toute société qui pourrait s'y substituer, à déposer une demande de permis de construire pour la réalisation d'un projet immobilier à usage d'activités sur un terrain appartenant à Brest métropole.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser la société IN SITE, ou toute société qui pourrait s'y substituer, à déposer une demande permis de construire pour la réalisation d'un projet immobilier à usage d'activités sur un terrain appartenant à Brest métropole.*
- B 2018-03-106**                    - **Brest - 4 rue Beaumanoir : désaffectation et déclassement d'une portion du domaine public d'environ 15 m<sup>2</sup>.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et d'approuver le déclassement du domaine public de la portion du domaine public, d'environ 15 m<sup>2</sup>, située au droit de la parcelle CX 150, 4 rue Beaumanoir à Brest.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



- B 2018-03-107**                    - **Brest - 4 rue Beaumanoir : approbation de la cession par Brest métropole d'une portion de terrain d'environ 15 m<sup>2</sup> à Monsieur Bouaouina Firas.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une portion de terrain d'environ 15 m<sup>2</sup> située rue Beaumanoir à Brest à Monsieur Bouaouina Firas.*
- B 2018-03-108**                    - **Brest - Petit Paris Armoricaïne - Approbation de l'acquisition à titre gratuit des voiries et espaces verts auprès des copropriétaires.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit des emprises d'espaces verts et de voiries du Petit Paris Armoricaïne à Brest auprès des copropriétaires.*
- B 2018-03-109**                    - **Brest - rue Comtesse de Maleyssie, rue Amiral d'Orvilliers : approbation dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur urbain, de la constitution d'une servitude d'aqueduc sur la parcelle BL 49**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver, dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur urbain, la constitution d'une servitude d'aqueduc au bénéfice de Brest métropole sur la parcelle BL 49 située rue Comtesse de Maleyssie et rue Amiral d'Orvilliers à Brest.*
- B 2018-03-110**                    - **Brest- Rue de Kérampéré- Approbation de l'acquisition à titre gratuit d'une emprise d'emplacement réservé pour élargissement de voirie cadastrée BE n°577 et appartenant à Monsieur Frédéric Bost-Lamondie et Madame Frédérique Gigation.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit de la parcelle BE n°577 sise rue de Kérampéré à Brest, appartenant à Monsieur Frédéric Bost-Lamondie et Madame Frédérique Bigalion.*
- B 2018-03-111**                    - **Brest- 5 rue Malherbe- Approbation de l'acquisition du lot n°4 de copropriété relevant de la succession de Monsieur Roger Le Roux**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition du lot n°4 de la copropriété située au 5 rue Malherbe à Brest et relevant de la succession de Monsieur Roger Le Roux.*
- B 2018-03-112**                    - **Brest- 223 rue Jean Jaurès- Approbation de la régularisation d'une servitude de passage sous le porche de l'immeuble.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la régularisation par acte authentique d'une servitude de passage sous le porche de l'immeuble situé 223 rue Jean Jaurès et appartenant à Brest métropole.*

- |                      |  |                                 |
|----------------------|--|---------------------------------|
| <b>B 2018-03-113</b> | <p><b>- Brest- 40 allée du Bot - Approbation de l'acquisition d'une emprise de la parcelle AZ n°758 appartenant à Madame Le Guevel.</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle AZ n°758 sise allée du Bot à Brest et appartenant à Madame Le Guevel.</i></p>  | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2018-03-114</b> | <p><b>- Brest- route de Gouesnou- Désaffectation et déclassement d'emprises du domaine public destinées à être cédée à Brest Métropole Aménagement</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'emprises du domaine public pour une surface d'environ 31 m<sup>2</sup>, situées Route de Gouesnou à Brest en vue de les céder à Brest Métropole Aménagement.</i></p> | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2018-03-115</b> | <p><b>- Brest- ZAC de l'Hermitage- Route de Gouesnou : échange sans soulte d'emprises avec Brest Métropole Aménagement</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'échange sans soulte de délaissés de voirie d'environ 31 m<sup>2</sup> appartenant à Brest métropole et d'une emprise sur les propriétés HZ 204 et 206 de Brest Métropole Aménagement d'environ 2 m<sup>2</sup>.</i></p>                             | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées  
au Secrétariat du Bureau de la métropole**

**MIS A L’AFFICHAGE LE .**